

# PRÉSENTATION

Ce colloque s'inscrit dans le prolongement d'une collaboration initiée en 2019 entre les juristes du Centre de Recherche Juridique (C.R.J.) de l'Université de La Réunion et ceux du Centre Michel de L'Hospital (Université Clermont-Auvergne). Lauréats d'un appel à projets IDEX/I-Site de leur université, ces derniers ont impulsé un projet de recherche collective intitulé « Prévention des risques et réaction aux catastrophes volcaniques ». Il paraissait alors naturel de se tourner vers l'expertise des membres du C.R.J. en la matière et de se réunir, à La Réunion – sur des lieux emblématiques, car confrontés en pratique au sujet –, pour s'interroger sur la fonction du droit dans la régulation de l'exposition des sociétés aux aléas volcaniques.

Cette thématique ne peut faire l'objet d'un traitement satisfaisant et scientifique que si elle est discutée au-delà du seul cercle des universitaires juristes. Volcanologues, spécialistes de la gestion des crises et acteurs locaux ont pleinement vocation à être associés à la réflexion, afin que les perspectives de chacun puissent être exposées, confrontées et que l'expérience et les connaissances des uns enrichissent celles des autres.

Encore faut-il que cette vocation se concrétise. Or, les spécialistes des diverses disciplines se sont longtemps regardés de loin, sur la base de préjugés. C'est seulement depuis le début des années 2000 qu'un relatif rapprochement a été entrepris, à l'initiative de quelques volcanologues inquiets de voir leur expertise impliquée ou contestée dans le cadre de procédures judiciaires. Si l'affaire de L'Aquila a avivé ces craintes parmi les experts intervenant dans le domaine des risques telluriques, leurs contacts avec les juristes sont demeurés limités.

Le présent colloque vise dès lors à concrétiser un rapprochement réel des spécialistes en la matière, dans le cadre d'une recherche juridique axée sur le droit des risques naturels en France, et d'esquisser des réponses communes, alliant l'expérience du terrain et la pratique juridique, à la question suivante :

Quelle place pour le droit dans l'appréhension des risques volcaniques ?

La question se pose, d'une part, d'un point de vue global et donc structurel. Les caractères de ces risques, leur ampleur en particulier, mettent sous tension les ordres juridiques dans le cadre desquels ils sont appréhendés. La manière de les évaluer interroge les modes d'exercice du pouvoir en vue de leur gestion ; il faut notamment cerner, d'un point de vue juridique, les dimensions et difficultés de l'expertise volcanologique.

La question se pose, d'autre part, d'un point de vue particulier. La vie même du droit se trouve affectée par les risques volcaniques, dans l'ensemble de ses secteurs : comment et jusqu'à quel point ? Par ailleurs, chaque volcan présente des caractéristiques propres ; des sociétés différentes se trouvent exposées à ses aléas ; d'où des risques spécifiques. Le droit prend-il en compte ces spécificités et, si oui, comment ? L'Océan indien sera ici au cœur des débats, avec le Piton de la Fournaise à La Réunion, et le nouveau volcan de Mayotte.

# 8 avril 2021

## APPRÉHENDER LES RISQUES VOLCANIQUES UNE APPROCHE JURIDIQUE GLOBALE



08H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

---

08H30 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

---

09H15 PRÉSENTATION DU COLLOQUE

---

**Sabrina DUPOUY**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles – Université Clermont Auvergne, Centre Michel de L'Hospital (E.A. 4232)

## RISQUES VOLCANIQUES ET ORDRE JURIDIQUE

PRÉSIDENCE : **SABRINA DUPOUY**, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES  
UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, CENTRE MICHEL DE L'HOSPITAL (E.A. 4232)

09H30 PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE DROIT ET VOLCANISME EN FRANCE

---

**Olivier DUPÉRE**, Maître de conférences en droit public à l'Université de La Réunion – Centre de Recherche Juridique (E.A. 14)

10h15 PAUSE

---

10H30 DISCUSSION DE L'OUVRAGE

---

**Éric HUMLER**, Professeur des Universités (Laboratoire de Planétologie et Géodynamique, Université de Nantes) – Directeur adjoint scientifique Terre Solide (Institut national des Sciences de l'Univers) – Correspondant, auprès des Ministères, du Réseau de surveillance Volcanologique ou Sismologique de Mayotte

**Jean-Christophe KOMOROWSKI**, Responsable des Observatoires Volcanologiques et Sismologiques à l'Institut de Physique du Globe de Paris

**Olivier DESAULNAY**, Professeur de droit public à l'Université de La Réunion – Centre de Recherche Juridique (E.A. 14)

*Débats avec la salle*

12H00 DÉJEUNER LIBRE

---



# 8 avril 2021

## APPRÉHENDER LES RISQUES VOLCANIQUES UNE APPROCHE JURIDIQUE GLOBALE

### EXPERTISE VOLCANOLOGIQUE ET DROIT

PRÉSIDENTE : RÉMI BARRUÉ-BELOU, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC  
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION – CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE (E.A. 14)

13h30 LES DIMENSIONS JURIDIQUES DE L'EXPERTISE VOLCANOLOGIQUE

---

**LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE VOLCANOLOGIQUE EN RÉSEAU (CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX NATIONAUX ET TRANSNATIONAUX) : LE CAS DE L'OBSERVATOIRE VOLCANOLOGIQUE DU PITON DE LA FOURNAISE**

**Aline PELTIER**, Directrice de l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise

**LES DISPOSITIONS « CENDRES VOLCANIQUES » DE L'ANNEXE 3 À LA CONVENTION OACI : QUELLE INSERTION DANS LE DROIT AÉRIEN ?**

**Vincent CORREIA**, Professeur de droit public à l'Université Paris-Saclay – Institut du Droit de l'Espace et des Télécommunications

**L'EXPERTISE VOLCANOLOGIQUE : DES FONCTIONS ENCADRÉES PAR UN DROIT SOUPLE TRANSNATIONAL ?**

**Guillaume DARRIOUMERLE**, Docteur en droit de l'Université de La Réunion

15h30 PAUSE

---

15h45 L'EXPERTISE VOLCANOLOGIQUE FACE À SES DIFFICULTÉS

---

**LA GESTION DES INCERTITUDES DANS LE TRAVAIL D'ÉVALUATION DU RISQUE VOLCANIQUE**

**Nicolas VILLENEUVE**, Maître de conférences au département de Géographie de l'Université de La Réunion – chercheur au laboratoire Géosciences Réunion (F-97744, Saint-Denis, France)

**LA MISE EN CAUSE JUDICIAIRE DES EXPERTS EN RISQUES TELLURIQUES**

**Agathe CHIROSSEL**, Doctorante en droit public à l'Université Clermont-Auvergne – Centre Michel de L'Hospital (E.A. 4232)

**LES VOLCANOLOGUES ET LA RESPONSABILITÉ PÉNALE**

**Jean-Baptiste PERRIER**, Professeur à Aix-Marseille Université (LDPSC UR 4690), Directeur de l'Institut des sciences pénales et de criminologie

*Débats avec la salle*

17h15 PAUSE

---

17h30 FIN DES TRAVAUX DE LA JOURNÉE

---

9 avril 2021  
APPREHENDER LES RISQUES VOLCANIQUES  
APPROCHES JURIDIQUES SECTORIELLES



## RISQUES VOLCANIQUES ET VIE JURIDIQUE

PRÉSIDENTE : JEAN-BAPTISTE SEUBE, PROFESSEUR DE DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES  
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION – CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE (E.A. 14)

08h30

### FINANCEMENTS BANCAIRES ET RISQUES VOLCANIQUES

**Franck JULIEN**, Docteur en droit, Crédit Agricole CIB – Direction juridique (resp. Financements Structurés), Professeur associé – Université Panthéon Assas (Paris II)

### L'EXÉCUTION DES CONTRATS ET LE PANACHE DE CENDRES VOLCANIQUES DE L'ÉYJAFJÖLL : QUEL BILAN JURIDIQUE ?

**Marie LEVENEUR-AZÉMAR**, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de La Réunion – Centre de Recherche Juridique (E.A. 14)

### VERS LA CRÉATION D'UN RÉGIME PERMANENT D'« ÉTAT D'EXCEPTION » POST-CATASTROPHE NATURELLE ?

**François CAFARELLI**, Maître de conférences en droit public à l'Université de La Réunion – Centre de Recherche Juridique (E.A. 14)  
**Fleur DARGENT**, Maître de conférences en droit public au Centre Universitaire de Mayotte

*Débats avec la salle*

10h15 PAUSE

## TABLE-RONDE : LA GESTION DES ÉRUPTIONS DU PITON DE LA FOURNAISE

PRÉSIDENTE : OLIVIER DUPÉRE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC  
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION – CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE (E.A. 14)

10H30

**Delphine CONNES**, Maître de conférences en histoire du droit à l'Université de La Réunion – Centre de Recherche Juridique (E.A. 14)

**Patricia DUCRET**, Docteur en histoire du droit, PRAG à l'Université de La Réunion – Centre de Recherche Juridique (E.A. 14)

**Julie MORIN**, Post-doctorante à l'Université Clermont-Auvergne, Laboratoire Magmas et Volcans (CLERVOLC)

**Aline PELTIER**, Directrice de l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise

**Lieutenant-Colonel Stéphane DRENNE**, Chef du Bureau Gestion de Crise de l'État-Major de Zone et de Protection Civile de l'Océan Indien

**Vassili CZORNY**, Chef du Bureau Planification et Politique des Risques de l'État-Major de Zone et de Protection Civile de l'Océan Indien

*Débats avec la salle*

12H00 DÉJEUNER LIBRE



# 9 avril 2021

## APPRÉHENDER LES RISQUES VOLCANIQUES APPROCHES JURIDIQUES SECTORIELLES

### LE VOLCANISME MAHORAI ET LE DROIT

PRÉSIDENCE : FANEVA RAKOTONDRAHASO, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC  
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION – CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE (E.A. 14)

#### 14h00 TABLE-RONDE : COMMENT APPRÉHENDER UN RISQUE TELLURIQUE TOTAL ?

**Éric HUMLER**, Professeur des Universités (Laboratoire de Planétologie et Géodynamique, Université de Nantes) – Directeur adjoint scientifique Terre Solide (Institut national des Sciences de l'Univers) – Correspondant, auprès des Ministères, du Réseau de surveillance Volcanologique ou Sismologique de Mayotte

**Jean-Christophe KOMOROWSKI**, Responsable des Observatoires Volcanologiques et Sismologiques à l'Institut de Physique du Globe de Paris

**Saïd Saïd HACHIM**, Docteur en Géographie – Administrateur des Systèmes d'Information Géographique au Conseil Départemental de Mayotte

*Débats avec la salle*

#### 15h30 PAUSE

#### 15h45 COMMENT APPRÉHENDER UN RISQUE TELLURIQUE TOTAL ? PERSPECTIVES JURIDIQUES

##### LA PRÉVENTION DES RISQUES TELLURIQUES MAHORAI : UN OBJECTIF APPELANT DES ADAPTATIONS JURIDIQUES

**Olivier DUPÉRE**, Maître de conférences en droit public à l'Université de La Réunion – Centre de Recherche Juridique (E.A. 14)

##### L'ASSOCIATION DES MAHORAI À L'EXISTENCE ET À LA GESTION DES RISQUES TELLURIQUES (INFORMATION, PARTICIPATION)

**Christophe TESTARD**, Professeur de droit public à l'Université Clermont Auvergne – Centre Michel de L'Hospital

*Débats avec la salle*

#### 16h45 PAUSE

#### 17h15 BILAN DES TRAVAUX

**Sabrina DUPOUY**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles – Université Clermont Auvergne, Centre Michel de L'Hospital (E.A. 4232)

## Direction scientifique

**Olivier DUPÉRÉ,**  
Maître de conférences  
en droit public  
Université de La Réunion  
Centre de Recherche Juridique  
(E.A. 14)

**Sabrina DUPOUY**  
Maître de conférences en droit  
privé et sciences criminelles  
Université Clermont Auvergne  
Centre Michel de L'Hospital  
(E.A. 4232)

## Contact Laboratoire

Centre de recherche juridique

**Karine LEYGOUTE**  
Secrétariat de la recherche et des relations internationales  
UFR Droit et Économie  
Université de La Réunion

[karine.leygoute@univ-reunion.fr](mailto:karine.leygoute@univ-reunion.fr)  
02 62 93 84 05



Les modalités du colloque sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires. Les éventuels changements seront annoncés sur le site Internet du Centre de Recherche Juridique de l'Université de La Réunion.

